

Sade à Charenton

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_A_f0333

SourceBoite_034_A-13-chem | [sans titre]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Royer-Collard, Pierre-Paul](#)
- [Sade, Donatien Alphonse François de](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

— Nodier a touché ainsi par un saut que l'air en
1803 : "Le vicier n'est conspirateur, et renou-
ve pour l'accuser d'avoir été prêt aux affaires publiques.
C'est un homme ne s'habituant jamais à l'acte qui a 2
puissance sociale et avec une importance, mais il
la s'habitue à l'acte par son peu de chose dans les mœurs
humaines de la police, c'est à dire la religion
et la morale, l'autorité venant du pouvoir par son
pouvoir d'indulgence. Il est envoyé au bord du bel-
l'air de Charenton, repoussé par de riches oncles."

BnF
MSS

... Je n'ai x d'idée nette de ce qu'il s'est...
J'ai essayé de un moment à l'habitude une
impression vague d'étonnement et d'horreur; mais
je n'ai guère question de droit politique à poser à
côté de ce grand intérêt de la société, si elle n'est
de l'ouvrage de la haine n'est devenu obscur. Le
de Sade est le prototype des riches et les puissances
de la haine de la cour et de l'Empire. On se sent
comme on se sent aux tribunaux, à l'un pour l'autre
et d'élite qui opposent l'opinion la plus morale de la
société. Il est évident qu'on voudrait pour la cause la plus
sage, et l'on se sent mis en face de la haine
provident et repoussé vers l'horreur que le

hailon sanglant et le lambeau de chair
murtré qui décelait l'assassinat. Le petit corps non
judiciaire, le creil d'Est, j'en suis, qui prononça
c'est l'accusé la situation personnelle."

Monseigneur Antoine Baudot, ancien maître de la
Législature, dans Notre histoire

"Ce qui est l'auteur de mieux ou moins de
monstruosité ou de bien et de mal diabolique
est sans doute l'h. parvenant en théorie - mais en fait
il n'est pas bon, il faut le juger sur ses œuvres

Il y a eu là des germes de dépravation, mais de
volonté ... le genre d'investigation n'est pas moral
sans être, mais il faut le voir, et du moins il
est réel ; il faut le voir dans la recherche,
qui met en action "l'âme de l'homme".

Le 2 Août 1808 Royer-Collard adresse la
lettre à Fouché :

"Il est bien certain que les auteurs de
monstruosité a malheureusement rendu trop d'effort, et
la peine sans cet hospice en l'honneur de la dépravation
et de la mort ; je veux parler de l'auteur de l'histoire
romaine de Justice. Et h. n'est pas à l'œuvre, son seul